

CIRCUITS DE PROMENADES ET DE RANDONNÉES

N°60

Circuit de Cosmes

33 % de Chemins Verts

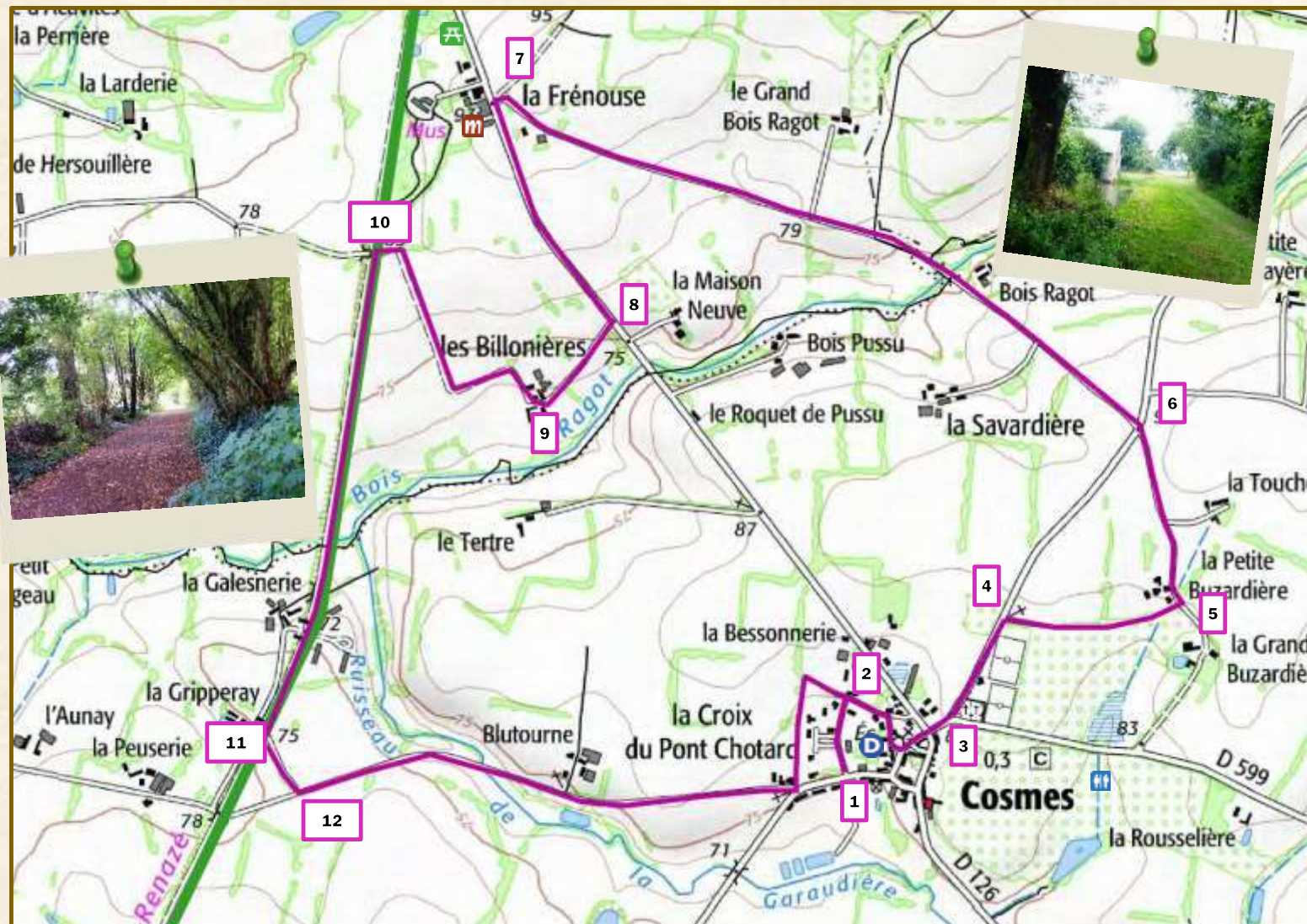
Distance : 7.8 kms

Durée : 2 h 10

D *Départ :*
Parking de la Mairie à Cosmes

— Circuit de Cosmes

— Voie Verte Renazé/Laval
(anciennes voies ferrées)



Balisage

Pique-nique Toilettes Musée et lieu de visite



Circuit de Cosmes

33 % de Chemins Verts

Distance : 7.8 kms

Durée : 2 h 10



CIRCUITS DE PROMENADES ET DE RANDONNÉES

1 Au départ du parking de la mairie, prendre la rue Neuve Maison jusqu'au bout.

2 Tourner à droite dans le chemin des Mares et après 100 m prendre à droite la rue qui descend vers l'église. Après l'église, prendre à gauche dans la rue jusqu'au croisement avec la rue principale. Traverser la route et prendre en face la direction Astillé.



3 Arrivé au cimetière, prendre à gauche en direction d'Astillé et poursuivre sur la route pendant 250 m, jusqu'au bout du terrain de sports.

4 Prendre à droite le sentier bordé d'arbres et continuer dans le sentier pendant 400 m.

5 Au bout du chemin, tourner à gauche pour reprendre le chemin goudronné qui passe entre la maison, à gauche, et la mare, à droite. Continuer jusqu'au croisement de route.



6 Prendre en face la route de Bois Ragot. Continuer sur cette route, passer le pont du ruisseau à 600 m et poursuivre pendant 1 km jusqu'au parking devant le musée Robert Tatin.



www.musee-robert-tatin.fr

7 Prendre la RD 126 à gauche et la longer pendant 800 m.

8 Tourner à droite dans le chemin rural des Billonnières.

9 Passer entre les habitations et continuer sur le chemin empierré pendant 700 m, passer sur le pont de la Voie Verte et tourner à droite 50 m plus loin pour descendre sur la Voie Verte.

10 Sur la Voie Verte, prendre à droite et poursuivre pendant 1 km jusqu'à la ferme de la Gripperay.

11 Là, reprendre la route à gauche pendant à peine 200 m.

12 Au croisement de route, tourner à gauche et revenir sur le bourg de Cosmes à 1 km. Dans le bourg, au carrefour « Route de la Peuserie et de la Chapelle Craonnaise », prendre à gauche le chemin vert derrière le lotissement de la Fontaine, puis redescendre la rue Neuve-maison pour revenir au point de départ.

